

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RS - Modification des statuts de Métropole Savoie

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 65

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Daniel Grosjean

Chambéry

Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fresso

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

La Ravoire

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Gilles Blanc

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Roचाix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Bruno Stellian à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération n° 220-17 C

objet **RS - Modification des statuts de Métropole Savoie**

Xavier Dullin, président, rappelle que Chambéry métropole - Cœur des Bauges est membre de Métropole Savoie qui a lancé une procédure de révisions statutaire afin de compléter la représentation du bureau syndical par un membre supplémentaire dans chaque secteur, portant le nombre de membres du bureau syndical de 24 à 27.

L'article 7 des statuts serait ainsi modifié :

Rédaction actuelle	Rédaction proposée
<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, 2 Vice-présidents et 21 membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 8 membres désignés pour le secteur du lac du Bourget,- 8 membres désignés pour le secteur de la Combe de Savoie,- 8 membres désignés pour le secteur de Chambéry.	<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, 2 Vice-présidents et 24 membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 9 membres désignés pour le secteur nord du lac du Bourget,- 9 membres désignés pour le secteur centre de Chambéry - Bauges,- 9 membres désignés pour le secteur sud de la Combe de Savoie.

Vu l'article L.5211-20 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical de Métropole Savoie du 25 mars 2017 notifiée le 18 mai 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la modification des statuts de Métropole Savoie telle que définie ci-dessus.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 220-17 C

Objet de l'acte : RS - Modification des statuts de Métropole Savoie

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 6 - Autres

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19693H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19693H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017